

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022

*L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit novembre à 18 heures 00, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 09 novembre 2022, se sont réunis au siège de la Communauté de Communes, 12 rue Robert Fossorier à Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER, Président.*

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 28

Nombre de votants : 34

### PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1<sup>er</sup> Vice-Président, François PEDRONO 4<sup>ème</sup> Vice-Président, Michel CHEVALLIER 6<sup>ème</sup> Vice-Président, Jacques MARIE 7<sup>ème</sup> Vice-Président, Yves LEMONNIER 8<sup>ème</sup> Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9<sup>ème</sup> Vice-Président, Régine CURZYDLO 10<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Claude BENOIST, Véronique BOURNE, Patrice BRIERE, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Jean-Guillaume d'ORNANO, Emmanuelle HONOREZ-BRULÉ, Fabienne LOUIS, David MULLER, Marie-France NUDD-MITCHELL, Delphine PANDO, Didier PAPELOUX, Didier QUENOUILLE, David REVERT, Patrice ROBERT, Ihsane ROUX, Michel THOMASSON, Hervé VAN COLEN, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRÈRE

### ABSENTS :

Thierry GRANTURCO, 5<sup>ème</sup> Vice-Président, Guillaume CAPARD, Jean-Claude GAUDE, Miriam GUERARD, François HORENT, Chhun-Na LENGART, Caroline RACLOT-MARAIS

### ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Colette NOUVEL-ROUSSELOT, pouvoir à Patrice ROBERT, Sylvie DE GAETANO, pouvoir à Didier QUENOUILLE, Rebecca BABILOTTE, pouvoir à Patrice BRIERE, Stéphanie FRESNAIS, pouvoir à Michel THOMASSON, Florence GALERANT, pouvoir à Véronique BOURNE, Patricia NOGUET, pouvoir à Fabienne LOUIS

Madame Ihsane ROUX est nommée secrétaire de séance

### **DELIBERATION N°D144\_181122**

**COLLECTE SÉLECTIVE - MARCHÉ DE TRANSPORT  
ET TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES  
Lancement d'un appel d'offres ouvert - Autorisation**

**Communauté  
de Communes  
Cœur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

**coeurcotefleurie.org**

**f in**   

Depuis plusieurs années la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie s'est engagée dans une politique de réduction et de valorisation de ses déchets. A ce titre, elle s'est tout d'abord dotée de points d'apport volontaire afin d'initier les usagers au geste du tri. Puis cette politique s'est renforcée avec la mise en place de collectes en porte-à-porte ainsi que par l'extension des consignes de tri.

Les déchets collectés sont envoyés en centre de tri afin d'y être triés et valorisés. Ces étapes de traitement permettent d'obtenir des recettes (par des ventes matières) ainsi que des soutiens (via des éco-organismes).

Il est rappelé que, le 29 mars 2019, le Conseil Communautaire a attribué un marché d'appel d'offres ouvert pour la collecte, le transport, le tri et le conditionnement des recyclables, sur le territoire de Cœur Côte Fleurie pour une période de deux ans, renouvelable deux fois un an. Ce marché arrivera à son terme le 31 mai 2023.

Dans l'objectif de maintenir le geste du tri mais aussi de pérenniser les recettes et soutiens perçus par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, il est nécessaire de lancer un nouveau marché, pour le transport et le tri des déchets ménagers recyclables.

Ce nouveau marché sera lancé selon la procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de deux ans, renouvelable deux fois un an.

Après avis favorable de la commission Environnement en date du 26 octobre 2022, et du Bureau des Maires réuni le 04 novembre 2022, il est demandé au Conseil de bien vouloir :

- Autoriser le lancement de ce marché selon la procédure d'appel d'offres ouvert,
- Désigner les membres de la Commission d'Appel d'Offres pour l'ouverture des plis afin de prendre connaissance de l'analyse des offres et retenir celle économiquement la plus avantageuse.

Le Conseil est invité à en délibérer

*Le Conseil Communautaire*

*Après en avoir délibéré*

*Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :*

**AUTORISE** le lancement de ce marché selon la procédure d'appel d'offres ouvert

**DÉSIGNE** les membres de la Commission d'Appel d'Offres pour l'ouverture des plis afin de prendre connaissance de l'analyse des offres et retenir celle économiquement la plus avantageuse.

**Communauté  
de Communes  
Cœur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

**coeurcotefleurie.org**

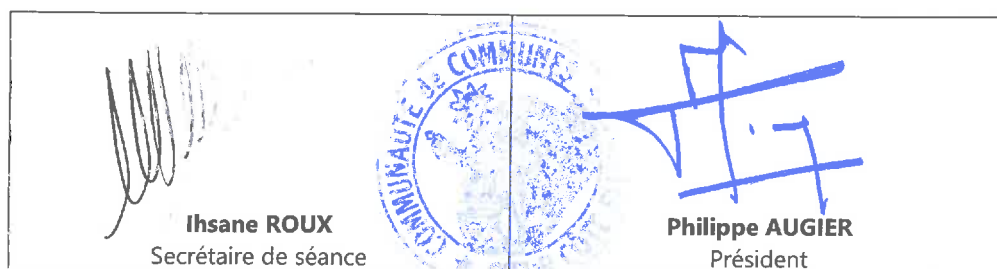
**f in**   

**Le Président :**

**Certifie**, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME



**Communauté  
de Communes  
Coeur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

[coeurcotefleurie.org](http://coeurcotefleurie.org)



Bénéville-sur-Mer | Blonville-sur-Mer | Deauville | Saint-Arnoult  
Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Pierre-Azif | Touques | Tourgéville  
Trouville-sur-Mer | Vauville | Villers-sur-Mer | Villerville